



**MINES ABCOURT INC.
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LE 30 JUIN 2020 ET 2019**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ÉTATS FINANCIERS**

États de la situation financière

États du résultat global

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes aux états financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Mines Abcourt Inc.

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Mines Abcourt Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière aux 30 juin 2020 et 2019 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 juin 2020 et 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Louis Berardi.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 30 octobre 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115879

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN

(en dollars canadiens)

		<u>2020</u>	<u>2019</u>
		\$	\$
ACTIF	Notes		
Actif courant			
Trésorerie		1 960 920	2 796 149
Débiteurs	5	886 334	1 035 631
Aide gouvernementale à recevoir		725 996	-
Frais payés d'avance		63 890	70 259
Stocks	6	3 756 422	3 025 962
Crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir		15 627	15 627
Total de l'actif courant		7 409 189	6 943 628
Actif non courant			
Dépôts pour la restauration	11	4 525 389	4 525 389
Immobilisations corporelles	7	22 697 834	19 437 661
Actifs de prospection et d'évaluation	8	9 769 525	8 912 534
Actifs d'impôts et impôts miniers différés	16	1 407 185	2 357 185
Total de l'actif non courant		38 399 933	35 232 769
Total de l'actif		45 809 122	42 176 397
PASSIF			
Passif courant			
Créditeurs et charges à payer	9	5 373 902	4 653 998
Impôts sur le résultat à payer		927 850	769 491
Autre passif	10	132 000	51 000
Total du passif courant		6 433 752	5 474 489
Provisions liées à la restauration des sites miniers	11	6 332 013	4 247 751
Passifs d'impôts et impôts miniers différés	16	1 380 000	1 680 000
Total du passif		14 145 765	11 402 240
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	12	44 242 519	43 696 519
Surplus d'apport	13	7 105 835	7 086 035
Bons de souscription	13	27 000	31 500
Déficit		(19 711 997)	(20 039 897)
Total des capitaux propres		31 663 357	30 774 157
Total du passif et des capitaux propres		45 809 122	42 176 397

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Renaud Hinse, Administrateur

(s) Nicole Veilleux, Administrateur

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL
EXERCICES CLOS LE 30 JUIN
(en dollars canadiens)

	Notes	2020 \$	2019 \$
Revenus	15	24 057 233	25 582 572
Coût d'exploitation minière		19 302 513	21 161 112
Aide gouvernementale		(711 295)	-
Redevances		455 286	490 870
Amortissement et épuisement		3 069 962	3 584 266
Coût des ventes		22 116 466	25 236 248
PROFIT BRUT		1 940 767	346 324
CHARGES D'ADMINISTRATION			
Impôt de la partie XII.6 & III.14		-	4 512
Honoraires professionnels		224 812	180 049
Intérêts et pénalités sur impôts		63 916	75 246
Frais bancaires		3 494	8 271
Salaires et charges sociales		232 749	281 036
Assurances		18 180	11 891
Frais de bureau et autres charges		106 215	81 373
Relations aux actionnaires et investisseurs		166 128	121 748
Rémunération fondée sur des actions		-	32 000
Amortissement des immobilisations corporelles		8 374	9 653
Total des charges d'administration		823 868	805 779
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		1 116 899	(459 455)
REVENUS ET CHARGES FINANCIÈRES			
Revenu d'intérêts		(5 332)	(7 393)
Charge de désactualisation		55 866	57 212
		50 534	49 819
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS		1 066 365	(509 274)
Impôts sur le résultat et impôts miniers	16	707 509	(670 835)
BÉNÉFICE NET ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		358 856	161 561
BÉNÉFICE NET PAR ACTION			
De base		0,001	0,000
Dilué		0,001	0,000
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION			
De Base		305 351 122	293 312 067
Dilué		305 374 243	293 312 067

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en dollars canadiens)

	Notes	Capital social \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 30 juin 2019		43 696 519	31 500	7 086 035	(20 039 897)	30 774 157
Bénéfice net et résultat global		-	-	-	358 856	358 856
Émission d'unités	12 - 13	250 000	9 000	-	-	259 000
Émissions d'unités accréditives	12	296 000	6 000	-	-	302 000
Bons de souscriptions expirés		-	(19 500)	19 500	-	-
Frais d'émission d'actions et d'unités		-	-	300	(30 956)	(30 656)
Solde au 30 juin 2020		44 242 519	27 000	7 105 835	(19 711 997)	31 663 357
Solde au 30 juin 2018		42 921 032	19 500	7 049 135	(20 155 600)	29 834 067
Bénéfice net et résultat global		-	-	-	161 561	161 561
Options octroyées dans le cadre du régime	13	-	-	32 000	-	32 000
Émission d'unités	12 - 13	108 000	12 000	-	-	120 000
Émissions d'actions accréditives	12	667 487	-	-	-	667 487
Frais d'émission d'actions et d'unités		-	-	4 900	(45 858)	(40 958)
Solde au 30 juin 2019		43 696 519	31 500	7 086 035	(20 039 897)	30 774 157

MINES ABCOURT INC.
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES CLOS LE 30 JUIN
(en dollars canadiens)

		2020	2019
		\$	\$
	Note		
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Bénéfice net		358 856	161 561
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			
Charge de désactualisation		55 866	57 212
Rémunération fondée sur des actions		-	32 000
Amortissement et épuisement		3 078 336	3 593 919
Impôts différés		564 000	(832 085)
		4 057 058	3 012 607
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement	4	(422 527)	1 228 359
		3 634 531	4 240 966
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités		259 000	120 000
Émission d'unités accréditives		469 000	718 487
Frais d'émission d'actions		(30 656)	(40 958)
		697 344	797 529
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Dépôt pour la restauration de la mine Elder		-	(16 900)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(4 310 113)	(3 785 210)
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation		(856 991)	(971 335)
		(5 167 104)	(4 773 445)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE		(835 229)	265 050
TRÉSORERIE AU DÉBUT		2 796 149	2 531 099
TRÉSORERIE À LA FIN		1 960 920	2 796 149

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET COVID 19

Mines Abcourt inc. (la « Société ») a été constituée en personne morale par lettres patentes de fusion en janvier 1971 et a continué son existence en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec en mars 1981. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. La Société est engagée dans l'acquisition, la prospection, l'évaluation et l'exploitation de propriétés minières au Canada, principalement aurifères. Ses actions se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ABI, à la Bourse de Berlin sous le symbole AML-BE et à la Bourse de Francfort sous le symbole AML-FF. Le siège social de la Société est situé au 475 Avenue de l'Église, Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 1Y0.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 30 octobre 2020.

INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de la société.

En vertu d'un décret émis par le gouvernement du Québec le 23 mars 2020 visant l'arrêt de toutes les activités non essentielles en raison de la pandémie de COVID-19, la Société a interrompu de façon temporaire ses activités. Le 15 avril 2020, le gouvernement du Québec a levé les restrictions liées aux activités minières. En date du 15 avril 2020, la Société a pris des mesures pour relancer ses activités prévoyant augmenter progressivement la production pendant une certaine période.

En conséquence de la pandémie de COVID-19, la Société a pris des mesures afin de protéger ses employés, ses entrepreneurs et les collectivités où elle exerce ses activités. Les mesures de santé et de sécurité adoptées comprennent le contrôle des employés et des entrepreneurs entrant sur les sites de la Société afin de détecter des symptômes potentiels de COVID-19, l'amélioration des services de nettoyage et de désinfection des coins-repas, des vestiaires et des lieux de travail, le réaménagement des lieux de travail afin de faciliter la distanciation physique et changement à la rotation des quarts de travail de ses employés.

Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

2 NORMES ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLES OU RÉVISÉS

2.1 IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation de publication des présents états financiers, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes avaient été publiées par l'IASB mais n'étaient pas encore en vigueur. La Société n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée.

La direction prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, modifications et interprétations qui n'ont pas été adoptées par anticipation et qui ne sont pas listées ci-après ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers de la Société.

IAS 16, Immobilisation corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié amendements à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue ».

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022. L'application anticipée est permise. Les modifications fournissent des directives sur la comptabilisation du produit de la vente des éléments qu'une société produit et vend dans le but qu'une immobilisation corporelle puisse être utilisée comme prévu, ainsi que des coûts de production connexes. Plus particulièrement, le produit de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'immobilisation corporelle connexe ne soit prête à être utilisée doit être comptabilisé en résultat net, de même que les coûts de production connexes.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Déclaration de conformité

Les présents états financiers de Mines Abcourt Inc. ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS ») en vigueur en date du 30 juin 2020. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans les résultats de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Crédit d'impôt relatif aux ressources et aide gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 12 % sur les dépenses de prospection et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec ainsi qu'à l'aide gouvernementale relativement à la subvention salariale d'urgence du Canada. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et si la Société est raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit de droits miniers sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation et l'aide gouvernementale est comptabilisée à l'état du résultat global.

Stocks

Les stocks comprennent les inventaires d'or et d'argent (lingots d'or et d'argent et or en circuit), les stocks de minerai et les fournitures. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des inventaires d'or et d'argent et des stocks de minerai est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, fondé sur la capacité normale de production. Le coût des inventaires d'or et d'argent et des stocks de minerai comprend les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des fournitures est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend les coûts des matières premières et de la main d'œuvre liées directement à l'extraction minière et de production et les coûts indirects directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Constatation des revenus

Les revenus comprennent la vente d'or et d'argent et les revenus d'usinage.

Les revenus de la vente d'or et d'argent raffinés sont comptabilisés lorsque le contrôle de l'or et l'argent est transféré au client. Le contrôle est transféré lorsqu'il y a un engagement irrévocable de vendre l'or et l'argent au client à un prix déterminé et que la Société a remis au raffineur des instructions irrévocables de livrer l'or et l'argent raffiné au client. Après la remise de ces instructions, le client a le contrôle sur le produit et la société n'a plus d'obligations non réalisées qui peut affecter l'acceptation du produit. Le paiement est dû et généralement reçu en date de règlement.

Les revenus d'usinage sont constatés lorsque le service de transformation du minerai est effectué par la Société, qu'il est accepté par le client et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Ainsi, les obligations de performance sont honorées au moment où les services d'usinage sont réalisés. À ce moment précis, la Société transfère physiquement les produits d'usinage et la Société transfère les risques et les avantages importants liés aux métaux aux clients.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement dans les immobilisations corporelles. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

Bien que la direction ait engagé une personne qualifiée pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient un intérêt financier conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation. Il n'y a aucune indication à ce jour que ces situations puissent exister.

Conventions d'option sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé immédiatement. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué généralement lorsqu'une des circonstances suivantes se présente : le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée; aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique; un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus).

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif excède sa valeur comptable.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût initial inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou la construction de l'actif, tout coût directement lié au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction et l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est plus probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

Actifs miniers en développement

Les coûts engagés à l'égard des propriétés identifiées comme ayant une faisabilité technique et une viabilité commerciale ne sont pas amortis. Les coûts incluent toutes les dépenses pour développer la propriété jusqu'à la production commerciale, réduits des produits accessoires gagnés au cours de la phase de développement. Lorsque la production commerciale est atteinte, les coûts sont transférés dans les différentes catégories d'immobilisations corporelles des sites miniers en production.

Amortissement – sites minier en production

Les immobilisations corporelles des sites minier en production sont amorties selon le mode des unités de production afin de réduire la valeur comptable jusqu'à la valeur résiduelle à l'exception des immobilisations dont la durée d'utilité est plus courte que la durée de vie estimative de la mine, dans ce cas ils sont amorties selon le mode linéaire et/ou dégressif. Le taux d'amortissement de l'usine de traitement de la mine Géant Dormant est calculé en fonction du nombre de tonnes de minerai extraites et traitées sur l'estimation des ressources minérales. En 2019, dans le but de refléter de façon plus exacte la période estimative durant laquelle la mine demeurera en production, la société a commencé à amortir la mine Elder en fonction des onces d'or produites sur l'estimation des ressources qui seront produite par la mine. Le calcul prend également en considération les coûts de développement qui seront engagés dans le futur pour accéder à ces ressources. Ce changement de méthodologie est considéré comme un changement d'estimation et a été comptabilisé prospectivement à partir du 1er juillet 2018.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement – autres immobilisations corporelles

L'amortissement d'un actif commence dès qu'il est prêt à être mis en service c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de la durée d'utilité estimative de l'actif selon le mode linéaire et / ou dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Équipement roulant	Linéaire 20 %
	Dégressif 30 %
Mobilier et équipement de production	Dégressif 20 %
Équipement informatique	Linéaire 30 %

La durée d'utilité estimée, les valeurs résiduelles, l'estimation des ressources minérales et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque clôture de l'exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

L'équipement de l'usine de traitement, l'usine de traitement d'eau et les dépenses encourues pour le parc à résidus du site d'Abcourt-Barvue ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas prêts à être mis en service. Les coûts relatifs aux terrains ne sont pas amortis.

Au moment d'une cession ou d'un abandon, la valeur comptable des immobilisations corporelles est décomptabilisée et tous les profits ou pertes connexes sont comptabilisés en résultat net.

Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financiers et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers de la Société sont classés dans la catégorie suivante :

- au coût amorti;

Le classement dépend à la fois :

- du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers;
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges et les autres revenus.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes :

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, les comptes clients et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent des informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est pas tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée par l'évaluation d'un intervalle de résultats possibles des pertes de crédit attendues pour la durée de vie d'un instrument financier.

Clients et autres débiteurs

La Société utilise une méthode simplifiée pour comptabiliser les comptes clients et les autres débiteurs ainsi que pour inscrire la correction de valeur des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Celles-ci correspondent aux insuffisances attendues des flux de trésorerie contractuels en tenant compte du potentiel de défaillance à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier. La Société se sert de l'expérience passée, d'indicateurs externes et d'informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de calcul.

La Société évalue la dépréciation des comptes clients sur une base collective puisqu'ils partagent des caractéristiques relatives au risque de crédit étant donné qu'ils ont été regroupés selon le nombre de jours écoulés depuis le moment où ils sont en souffrance.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs et les charges à payer (à l'exception des salaires et vacances à payer et des sommes dues aux gouvernements).

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont comptabilisées en résultat net sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées s'il existe des obligations actuelles, résultant d'un événement passé, et dont l'extinction se traduira probablement par une sortie de ressources économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'obligation actuelle de restauration de sites miniers existe et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions et passifs éventuels (suite)

Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans l'actif minier en question.

La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondée sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La désactualisation du passif à sa juste valeur en raison de l'écoulement du temps est imputée aux résultats, tandis que les changements découlant des révisions apportées à la date ou au montant de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisés à titre de composante de la valeur comptable de l'actif à long terme connexe. Les frais liés à la restauration de sites miniers sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés (voir note 11).

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel ou un tiers fournissant des services similaires aux membres du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription et des options émis à des courtiers et des intermédiaires) sont ultimement comptabilisés en résultat selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les bons de souscription et les options émis à des courtiers et des intermédiaires sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options d'achat d'actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Capital social

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options d'achat d'actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des bons de souscription antérieurement comptabilisée aux postes de surplus d'apport et de bons de souscription.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions accréditives sont répartis entre les actions émises et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables résultant de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options d'achat d'actions jusqu'à l'exercice de ces options et les charges liées aux bons de souscription expirés. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital social.

Les bons de souscription incluent les charges liées aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces bons. Lorsque les bons de souscription sont exercés, leur valeur correspondante est transférée dans le capital social alors que lorsqu'ils expirent, leur valeur est transférée dans le surplus d'apport.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices précédents moins les frais d'émission, net de tout avantage d'impôts sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de catégorie « B » de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie « B » en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de catégorie « B » de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie « B » en circulation, des effets de toutes les actions de catégorie « B » potentielles dilutives qui incluent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Il faut considérer que les actions de catégorie « B » potentielles dilutives ont été converties en actions de catégorie « B » au prix moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions de catégorie « B » potentielles si elle est ultérieure.

Les informations sur les options et les bons de souscriptions en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentés à la note 13. En 2020, 800 000 options ont été inclus dans le calcul du résultat par action dilué.

Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt exigible et à l'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres. La charge d'impôt inclut également l'impôt minier.

L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable en utilisant les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

Informations sectorielles

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société opère une mine aurifère et ainsi que l'acquisition, la prospection et l'évaluation de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

La Société a déterminé qu'il y a deux secteurs, soit le secteur de l'exploitation d'une mine aurifère et celui de l'acquisition, de la prospection et l'évaluation de propriétés minières (Voir note 20).

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influencent l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

a) Amortissement des sites miniers en production

Les sites miniers en production sont amortis selon la méthode des unités de production afin de réduire le coût jusqu'à leur valeur résiduelle. La valeur résiduelle est estimée par la direction. Le taux d'amortissement est calculé selon les ressources de la société, en onces ou en tonnes. Les ressources minérales sont des estimations de la quantité de minerai pouvant être extraites des propriétés de la Société. L'estimation des ressources minérales est un processus subjectif et sa précision dépend de la quantité et de la qualité des données disponibles ainsi que des hypothèses et des jugements utilisés dans l'interprétation des modèles géologiques. La modification des hypothèses au niveau de l'estimation des ressources minérales pourrait avoir une incidence, entre autres sur la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, sur la provision liée à la restauration et sur la charge d'amortissement et épuisement.

b) Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020 et 2019.

c) Dépréciation des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses

En évaluant la dépréciation, La direction estime la valeur recouvrable de chaque actif en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats d'exploitation futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation approprié. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours des exercices se terminant au 30 juin 2020 et 2019.

d) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers

Les crédits d'impôt relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatifs aux ressources et aux crédits de droits miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie. En 2016, la Société a reçu des avis de nouvelles cotisations suivant la vérification par les autorités fiscales québécoises des crédits d'impôt relatifs aux ressources ainsi que de droit miniers pour les années d'imposition 2011, 2012, 2013 et 2014. La Société a déposé des avis d'opposition relativement à ces nouveaux avis de cotisation. Les montants réclamés ont été comptabilisés dans les créditeurs et charges à payer.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

e) Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société évalue annuellement ses provisions liées à la restauration de sites miniers. D'importantes estimations et hypothèses sont faites pour déterminer ces obligations puisque plusieurs facteurs ont une incidence sur le montant qui sera finalement payable. Ces facteurs incluent des estimations sur l'étendue et le coût des activités de restauration, les changements législatifs, les impacts environnementaux connus, l'efficacité des mesures de réparation et de restauration et les changements du taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts entre les charges réelles et les montants provisionnés.

f) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

a) Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. Au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2020, un montant de 1 407 185 \$ (2 357 185 \$ au 30 juin 2019) a été comptabilisé à titre d'actifs d'impôts différés et un montant de 1 380 000 \$ (1 680 000 \$ au 30 juin 2019) à titre de passifs d'impôts miniers différés. (Voir note 16).

b) Date de début de la production commerciale

La société a évalué le degré d'avancement de chaque projet d'exploration avancée pour déterminer le moment où celui-ci devient en production commerciale. La Société considère un ensemble de critères pour déterminer si la mine est en production commerciale entraînant le reclassement d'actif de prospection et d'évaluation aux immobilisations corporelles. Les principaux critères utilisés sont les suivants :

- La capacité et continuité de production atteinte;
- La teneur récupérée;
- Le degré d'avancement des travaux de développement.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

4- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

	2020	2019
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	\$	\$
Débiteurs	149 297	1 285 652
Aide gouvernementale à recevoir	(725 996)	-
Frais payés d'avance	6 369	2 538
Stocks	(730 460)	183 486
Créditeurs et charges à payer	719 904	494 506
Impôts sur le résultat à payer	158 359	(737 823)
	<u>(422 527)</u>	<u>1 228 359</u>

En 2019 la Société a versé un montant d'impôts de 905 954 \$, aucun montant en 2020.

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

	2020	2019
	\$	\$
Bons de souscription octroyés à des intermédiaires	300	4 900
Ajustements de la provision pour restauration des sites miniers imputés aux immobilisations corporelles	2 028 396	(1 660 720)
Bons de souscription octroyés à des investisseurs	15 000	12 000

5- DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Taxes à recevoir	851 081	943 637
Compte clients	10 911	70 838
Autres débiteurs	24 342	21 156
	<u>886 334</u>	<u>1 035 631</u>

6- STOCKS

	2020	2019
	\$	\$
Inventaire d'or et d'argent	2 544 974	1 299 456
Minerai	307 904	817 344
Fournitures	903 544	909 162
	<u>3 756 422</u>	<u>3 025 962</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût			Amortissement cumulé			2020
	30 juin 2019	Acquisition	Ajustement de la provision pour restauration des sites miniers	30 juin 2020	30 juin 2019	Amortissement	Valeur nette comptable
	\$	\$		\$	\$	\$	\$
Site Abcourt-Barvue							
Équipement de l'usine de traitement	2 702 476	-	-	2 702 476	-	-	2 702 476
Usine de traitement d'eau	76 628	-	-	76 628	-	-	76 628
Dépenses encourues pour le parc à résidus	40 728	-	-	40 728	-	-	40 728
	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>
Site mine Elder							
Terrains	37 263	-	-	37 263	-	-	37 263
Équipement roulant	89 920	-	-	89 920	67 185	5 957	16 778
Mobilier et équipement	2 083 659	136 601	-	2 220 260	1 190 685	175 031	854 544
Mine Elder	15 129 394	2 383 363	19 745	17 532 502	4 848 457	2 406 603	10 277 442
Équipement informatique	6 921	268	-	7 189	1 052	2 381	3 756
	<u>17 347 157</u>	<u>2 520 232</u>	<u>19 745</u>	<u>19 887 134</u>	<u>6 107 379</u>	<u>2 589 972</u>	<u>11 189 783</u>
Site mine Géant Dormant ⁽¹⁾							
Mine Géant Dormant	1 636 304	1 471 020	2 008 651	5 115 975	-	-	5 115 975
Usine de traitement et équipement de production	4 078 211	276 009	-	4 354 220	962 195	380 388	3 011 637
Bâtiment	491 054	-	-	491 054	124 036	42 009	325 009
Terrains	19 000	-	-	19 000	-	-	19 000
Équipement roulant	361 242	40 383	-	401 625	185 977	59 644	156 004
Équipement informatique	17 149	2 469	-	19 618	7 701	6 323	5 594
	<u>6 602 960</u>	<u>1 789 881</u>	<u>2 008 651</u>	<u>10 401 492</u>	<u>1 279 909</u>	<u>488 364</u>	<u>8 633 219</u>
	<u>26 769 949</u>	<u>4 310 113</u>	<u>2 028 396</u>	<u>33 108 458</u>	<u>7 387 288</u>	<u>3 078 336</u>	<u>22 642 834</u>

(1) Voir la note 11

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	IMMOBILISATIONS COMPTABILISÉES (en \$)						2020
	Coût			Amortissement cumulé			Valeur nette comptable
	30 juin 2019	Acquisition	Ajustement de la provision pour restauration des sites miniers	30 juin 2020	30 juin 2019	Amortissement	30 juin 2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exploration							
Terrains	55 000	-	-	55 000	-	-	55 000
	55 000	-	-	55 000	-	-	55 000
	26 824 949	4 310 113	2 028 396	31 163 458	7 387 288	3 078 336	22 697 834

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût				Amortissement cumulé			2019 Valeur nette comptable
	30 juin 2018	Acquisition	Ajustement de la provision pour restauration des sites miniers	30 juin 2019	30 juin 2018	Amortissement	30 juin 2019	
	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$
Site Abcourt-Barvue								
Équipement de l'usine de traitement	2 702 476	-	-	2 702 476	-	-	-	2 702 476
Usine de traitement d'eau	76 628	-	-	76 628	-	-	-	76 628
Dépenses encourues pour le parc à résidus	40 728	-	-	40 728	-	-	-	40 728
	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>
Site mine Elder								
Terrains	37 263	-	-	37 263	-	-	-	37 263
Équipement roulant	61 920	28 000	-	89 920	59 832	7 353	67 185	22 735
Mobilier et équipement	1 950 566	133 093	-	2 083 659	1 006 960	183 725	1 190 685	892 974
Mine Elder	13 035 086	2 073 034	21 274	15 129 394	2 014 805	2 833 652	4 848 457	10 280 937
Équipement informatique	-	6 921	-	6 921	-	1 052	1 052	5 869
	<u>15 084 835</u>	<u>2 241 048</u>	<u>21 274</u>	<u>17 347 157</u>	<u>3 081 597</u>	<u>3 025 782</u>	<u>6 107 379</u>	<u>11 239 778</u>
Site mine Géant Dormant								
Mine Géant Dormant	2 027 600	1 290 698	(1 681 994)	1 636 304	-	-	-	1 636 304
Usine de traitement et équipement de production	3 840 247	237 964	-	4 078 211	523 015	439 180	962 195	3 116 016
Bâtiment	491 054	-	-	491 054	71 216	52 820	124 036	367 018
Terrains	19 000	-	-	19 000	-	-	-	19 000
Équipement roulant	347 927	13 315	-	361 242	115 192	70 785	185 977	175 265
Équipement informatique	14 964	2 185	-	17 149	2 349	5 352	7 701	9 448
	<u>6 740 792</u>	<u>1 544 162</u>	<u>(1 681 994)</u>	<u>6 602 960</u>	<u>711 772</u>	<u>568 137</u>	<u>1 279 909</u>	<u>5 323 051</u>
	<u>24 645 459</u>	<u>3 785 210</u>	<u>(1 660 720)</u>	<u>26 769 949</u>	<u>3 793 369</u>	<u>3 593 919</u>	<u>7 387 288</u>	<u>19 382 661</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût				Amortissement cumulé			2019
			Ajustement de la provision pour restauration des sites miniers					Valeur nette comptable
	30 juin 2018	Acquisition		30 juin 2019	30 juin 2018	Amortissement	30 juin 2019	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exploration								
Terrains	55 000	-	-	55 000	-	-	-	55 000
	55 000	-	-	55 000	-	-	-	55 000
	24 700 459	3 785 210	(1 660 720)	26 824 949	3 793 369	3 593 919	7 387 288	19 437 661

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	2020	2019
	\$	\$
Propriétés minières	1 964 524	1 959 160
Frais de prospection et d'évaluation	7 805 001	6 953 374
	<u>9 769 525</u>	<u>8 912 534</u>

Propriétés minières

	Solde au 30 juin 2019	Augmentation	Solde au 30 juin 2020
	\$	\$	\$
Propriétés au Québec			
Abcourt-Barvue (100 %)	234 359	2 750	237 109
Vendôme (100 %)	102 246	-	102 246
Redevance sur la propriété Beauchastel	100	-	100
Aldermac (100 %)	1 566 573	394	1 566 967
Jonpol (100 %)	2 559	-	2 559
Discovery - Flordin	14 679	-	14 679
Dormex - Harricana	7 941	1 501	9 442
Laflamme	4 364	-	4 364
Autres (% variables)	26 339	719	27 058
	<u>1 959 160</u>	<u>5 364</u>	<u>1 964 524</u>

	Solde au 30 juin 2018	Augmentation	Solde au 30 juin 2019
	\$	\$	\$
Propriétés au Québec			
Abcourt-Barvue (100 %)	226 132	8 227	234 359
Vendôme (100 %)	97 323	4 923	102 246
Redevance sur la propriété Beauchastel	100	-	100
Aldermac (100 %)	1 566 057	516	1 566 573
Jonpol (100 %)	1 451	1 108	2 559
Discovery - Flordin	7 427	7 252	14 679
Dormex - Harricana	6 529	1 412	7 941
Laflamme	4 364	-	4 364
Autres (% variables)	26 011	328	26 339
	<u>1 935 394</u>	<u>23 766</u>	<u>1 959 160</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)
Frais de prospection et d'évaluation

	Solde au 30 juin 2019	Augmentation	Solde au 30 juin 2020
	\$	\$	\$
Abcourt-Barvue	5 239 172	756 697	5 995 869
Vendôme	205 932	150	206 082
Aldermac	842 152	74 383	916 535
Discovery-Flordin	481 535	20 397	501 932
Dormex - Harricana	178 681	-	178 681
Autres (% variable)	5 902	-	5 902
	<u>6 953 374</u>	<u>851 627</u>	<u>7 805 001</u>

	Solde au 30 juin 2018	Augmentation	Solde au 30 juin 2019
	\$	\$	\$
Abcourt-Barvue	4 829 444	409 728	5 239 172
Vendôme	205 510	422	205 932
Aldermac	754 668	87 484	842 152
Discovery-Flordin	34 483	447 052	481 535
Dormex - Harricana	176 048	2 633	178 681
Autres (% variable)	5 652	250	5 902
	<u>6 005 805</u>	<u>947 569</u>	<u>6 953 374</u>

Les redevances suivantes sont payables sur la production effectuée sur les propriétés minières de la Société

<u>Propriétés</u>	<u>Redevances</u>
Elder	2 à 3 % NSR
Barvue	0
Vendôme	2 % NSR sur les claims Xstrata
Abcourt	0 \$
Tagami	1 à 2 % NSR
Jonpol	2,5 % NSR
Aldermac	2,00 \$/tonne sur 1,5 M tonnes
Aldermac ouest	2% NSR
Géant Dormant	5 \$ / tonne, pour un total de 350 000 tonnes

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie afin d'identifier les redevances qui sont payables sur ses propriétés minières, certaines d'entre elles peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

9- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2020 \$	2019 \$
Comptes fournisseurs	1 958 255	1 580 408
Redevances à payer	907 782	877 183
Salaires et vacances à payer	836 054	821 940
Sommes dues aux gouvernements	1 671 811	1 374 467
	<u>5 373 902</u>	<u>4 653 998</u>

10- AUTRE PASSIF

	2020 \$	2019 \$
Solde au début	51 000	154 900
Augmentation de l'exercice	167 000	51 000
Réduction liée à l'engagement des dépenses	(86 000)	(154 900)
Solde à la fin	<u>132 000</u>	<u>51 000</u>

11- PROVISIONS LIÉES À LA RESTAURATION DES SITES MINIERES

Le tableau suivant présente la variation des provisions liées à la restauration des sites miniers :

	2020 \$	2019 \$
Solde au début	4 247 751	5 851 259
Révision des estimations	2 028 396	(1 660 720)
Charge de désactualisation	55 866	57 212
Solde à la fin	<u>6 332 013</u>	<u>4 247 751</u>

Le taux d'inflation utilisé pour déterminer la valeur future des obligations est de 1,90 % (2,2 % au 30 juin 2019), tandis que le taux reflétant les appréciations actuelles par le marché (ajusté pour tenir compte des risque spécifiques à ce passif) utilisé pour déterminer la valeur actualisée des provisions est de 0,36 % (1,41 % au 30 juin 2019). Les échéanciers des paiements ont été déterminés en tenant compte de l'estimation des ressources mesurées et indiquées, du niveau de production annuelle prévue et de la durée de vie estimée de la mine.

La révision des estimations fait suite à la révision des échéanciers des mouvements de trésorerie estimés suivant la mise à jour des ressources et de leur durée de vie estimative ainsi que de la révision des coûts futurs de restauration des mines Elder et Géant Dormant. La révision des estimations a été imputée aux immobilisations corporelles.

En lien avec le plan de restauration du site minier de Géant Dormant de 2013 (« ancien plan »), la Société était tenue de verser au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (« Ministère ») les montants suivants et selon l'échéancier ci-après : 671 121 \$ avant le 17 août 2016; et deux autres versements de 335 638 \$ respectivement pour le 17 août 2018 et 2019. Le plan de 2013 prévoyait un coût total de restauration du site de 5 370 214\$. Un nouveau plan de restauration préparé par un consultant externe a été déposé auprès du Ministère en octobre 2019 et est toujours à l'étude et en discussion avec le Ministère. En 2019, la provision était basé sur ce plan dont les coûts de restauration étaient évalués à 3 625 865\$. En 2020, suite aux commentaires soulevés par le Ministère et en attente d'une approbation finale, la Société a ajusté la provision selon les coûts estimés du plan de 2013. Le renouvellement des beaux miniers de la mine Géant Dormant est en attente du dépôt de 1 342 553 \$ à faire au Ministère pour le plan de 2013. En octobre 2020, la Société a versé ce montant.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

11- PROVISIONS LIÉES À LA RESTAURATION DES SITES MINIERS (suite)

Le tableau suivant présente les mouvements de trésoreries estimés non actualisés découlant des coûts futurs de restauration utilisés dans le calcul des provisions liées à la restauration des sites miniers au 30 juin 2020.

	Montant total estimé des mouvements de trésorerie prévu en 2026
	\$
Mine Elder	497 570
Mine Géant Dormant	5 370 214
	<u>5 867 784</u>

Le tableau suivant présente la répartition des provisions liées à la restauration des sites miniers :

	2020	2019
	\$	\$
Mine Elder	536 935	510 476
Mine Géant Dormant	5 795 078	3 737 275
	<u>6 332 013</u>	<u>4 247 751</u>

12- CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en une ou plusieurs séries dont les droits, privilèges, restrictions et conditions seront fixés par le conseil d'administration (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions subalternes de catégorie « A », sans valeur nominale, sans droit de vote (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions de catégorie « B », sans valeur nominale, avec droit de vote.

Les mouvements dans le capital social de catégorie « B » de la Société se détaillent comme suit :

	2020		2019	
	Quantité	Montant \$	Quantité	Montant \$
Solde au début	300 967 171	43 696 519	288 703 071	42 921 032
Émission d'unités	2 590 000	250 000	2 000 000	108 000
Émissions d'actions accréditives	3 752 000	296 000	10 264 100	667 487
Solde à la fin	<u>307 309 171</u>	<u>44 242 519</u>	<u>300 967 171</u>	<u>43 696 519</u>

Au 30 juin 2020 et 2019, la totalité des actions émises étaient entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, la Société a complété un placement privé sans l'entremise d'un courtier composé de 259 unités. Chaque unité était composée de 10 000 actions de catégorie « B » et 5 000 bons de souscription, chaque bon permettant au détenteur de souscrire une action à 0,13 \$ pour un période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 259 000 \$ a été comptabilisé déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 9 000 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a complété un placement privé sans l'entremise d'un courtier composé 469 unités accréditives. Chaque unité était composée de 8 000 actions accréditives et 4 000 bons de souscription, chaque bon permettant au détenteur de souscrire une action à 0,16 \$ pour un période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 469 000 \$ a été comptabilisé déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 6 000 \$ et de la prime sur actions accréditives de 167 000 \$.

Dans le cadre de ce placement, la Société a émis 40 960 bons de souscription à un intermédiaire. Chaque bon permet de souscrire à une action au prix de 0,13 \$ pour une période de 12 mois.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

12- CAPITAL SOCIAL (suite)

Exercice clos le 30 juin 2019

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2019, la Société a conclu un placement privé composé de 200 unités. Chaque unité était composée de 10 000 actions de catégorie « B » et de 5 000 bons de souscription, chaque bon permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,10 \$ pour une période de 24 mois. Le produit brut de ce placement de 120 000 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 12 000 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2019, la Société a conclu un placement privé accréditif en émettant 10 264 100 actions accréditives. Le produit brut de ce placement de 718 487 \$ a été présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditives de 51 000 \$.

Dans le cadre de ce placement, la Société a émis 380 768 bons de souscription à un intermédiaire. Chaque bon permet de souscrire à une action au prix de 0,10 \$ pour une période de 12 mois.

13- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquies des actions de la Société. Il a été initialement adopté en octobre 1996 et approuvé par les actionnaires de la Société le 1er décembre 1997, et a par la suite été modifié à quelques reprises avec l'approbation des actionnaires, en décembre 2001 et en décembre 2012. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par le conseil d'administration. Le prix d'exercice ne peut être plus bas que le cours des actions à la date de l'octroi.

Le régime stipule que le nombre maximal d'actions du capital de la Société qui pourrait être réservé pour émission en vertu du régime est égal à 14 500 000 actions de la Société. Le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à une personne responsable des relations avec les investisseurs, à un consultant ou un fournisseur ne peut dépasser 2 % des actions en circulation à la date d'attribution.

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Cependant, les options octroyées à des personnes responsables des relations avec les investisseurs seront acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard cinq ans après avoir été octroyées.

Options d'achat d'actions

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	2020		2019	
	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au début	7 200 000	0,12	7 800 000	0,12
Octroyées	-	-	800 000	0,07
Annulées et expirées	(150 000)	0,12	(1 400 000)	0,12
En circulation et exerçables à la fin	<u>7 050 000</u>	0,12	<u>7 200 000</u>	0,12

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2019, la Société a octroyé des options d'achats d'actions à des administrateurs de la Société. La juste valeur moyenne pondérée de 0,04 \$ des options a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2019
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,065 \$
Taux de dividendes attendu	-
Volatilité moyenne attendue	84 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,9 %
Durée de vie moyenne prévue	5 ans
Prix d'exercice moyen	0,07 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

13- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2019, un montant de 32 000 \$ de rémunération fondée sur des actions (dont la totalité se rapporte à des transactions qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé en résultat net et porté au crédit du surplus d'apport.

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime :

En circulation au 30 juin 2020	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée
		\$
6 250 000	1,0 ans	0,125
<u>800 000</u>	3,5 ans	0,07
<u>7 050 000</u>		

En circulation au 30 juin 2019	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée
		\$
150 000	0,3 an	0,125
6 250 000	2,0 ans	0,125
<u>800 000</u>	4,5 ans	0,07
<u>7 200 000</u>		

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit:

	2020		2019	
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré \$	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré \$
Solde au début	2 345 000	0,10	1 345 000	0,10
Octroyés	3 171 000	0,15	1 000 000	0,10
Expirés	<u>(1 345 000)</u>	0,10	<u>-</u>	-
En circulation et exerçables à la fin	<u>4 171 000</u>	0,14	<u>2 345 000</u>	0,10

Au cours de l'exercice, la Société a émis des bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés. La juste valeur moyenne pondérée de 0,004 \$ (0,012 \$ au 30 juin 2019) des bons a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2020	2019
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 \$	0,065 \$
Taux de dividendes attendu	-	-
Volatilité moyenne attendue	55 %	66 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,65 %	1,81 %
Durée de vie moyenne prévue	1 an	2 ans
Prix d'exercice moyen	0,15 \$	0,10 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

13- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription (suite)

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription.

En circulation au 30 juin 2020	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
1 000 000	0,10	Décembre 2020
1 295 000	0,13	Octobre 2020
1 876 000	0,16	Octobre 2020
<u>4 171 000</u>		
En circulation au 30 juin 2019	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
1 345 000	0,10	Décembre 2019
1 000 000	0,10	Décembre 2020
<u>2 345 000</u>		

Bons de souscription à des intermédiaires

Les mouvements dans les bons de souscription à des intermédiaires de la Société se détaillent comme suit:

	2020		2019	
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	642 462	0,10	261 694	0,10
Octroyés	40 960	0,13	380 768	0,10
Expirés	<u>(642 462)</u>	0,10	<u>-</u>	-
En circulation et exerçables à la fin	<u>40 960</u>	0,13	<u>642 462</u>	0,10

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé des bons de souscription à des intermédiaires dans le cadre d'un placement privé. La juste valeur moyenne pondérée de 0,007 \$ (0,0129 \$ au 30 juin 2019) des bons a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2019	2019
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 \$	0,07 \$
Taux de dividendes attendu	-	-
Volatilité moyenne attendue	56 %	76 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,49 %	1,91 %
Durée de vie moyenne prévue	1 an	1 an
Prix d'exercice moyen	0,13 \$	0,10 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue.

La juste valeur totale des bons octroyés à des intermédiaires de 300 \$ (4 900 \$ au 30 juin 2019) a été comptabilisée au déficit à titre de frais d'émission de capitaux propres et portée au crédit du surplus d'apport.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

13- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription à des intermédiaires (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription à des intermédiaires.

En circulation au 30 juin 2020	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
<u>40 960</u>	0,13	Décembre 2020
En circulation au 30 juin 2019	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
<u>642 462</u>	0,10	Décembre 2019

14- PASSIFS ÉVENTUELS

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour la Société ou pour les investisseurs. Par le passé, la Société a respecté ses engagements en vertu des conventions d'actions accréditives signées. Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de 469 000 \$ (718 487 \$ en 2019) à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé, aux déductions fiscales au profit des investisseurs au 31 décembre 2019. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu d'un an à compter de la date de renonciation.

Au 30 juin 2020, le solde du montant des financements accréditifs non dépensé représente 319 609 \$ (644 297 \$, au 30 juin 2019) à dépenser au plus tard le 31 décembre 2020.

15- REVENUS

	2020	2019
	\$	\$
Vente d'or et d'argent	24 039 233	24 110 906
Usinage à forfait	-	1 031 000
Autres revenus	18 000	440 666
	<u>24 057 233</u>	<u>25 582 572</u>

16- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS

La charge d'impôt sur le résultat et d'impôts miniers se compose des éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Impôts exigibles et miniers	143 509	161 250
Recouvrement d'impôts différés et impôts miniers différés	564 000	(832 085)
	<u>707 509</u>	<u>(670 835)</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

16- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS (suite)

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts	1 066 365	(509 274)
Impôts au taux de base combiné de 26,55% (26,65 % en 2019)	283 120	(135 722)
Effet fiscal des différences temporaires non constatées	-	(851 031)
Rémunération et paiements fondés sur des actions	-	8 528
Ajustement des années antérieures	209 602	-
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	124 520	177 885
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	(86 000)	(154 900)
Droit minier déductible	(42 044)	(44 555)
Éléments non déductibles et autres	59 952	167 710
Impôts miniers	158 359	161 250
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>707 509</u>	<u>(670 835)</u>

Actifs (passifs) d'impôts différés et impôt miniers différés

	<u>2019</u>	<u>Reconnu dans le résultat</u>	<u>2020</u>
Immobilisations corporelles	(2 782 799)	(564 404)	(3 347 203)
Pertes autres qu'en capital	1 321 069	(1 277 887)	43 182
Actifs de prospection et d'évaluation	3 790 095	892 660	4 682 755
Frais d'émission d'actions	28 820	(369)	28 451
Impôt minier différé	<u>(1 680 000)</u>	<u>300 000</u>	<u>(1 380 000)</u>
Total des actifs d'impôts différés et impôt miniers différés comptabilisés	677 185	(650 000)	27 185
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	<u>-</u>	<u>86 000</u>	<u>-</u>
Variation des impôts différés selon l'état des résultat	677 185	564 000	27 185
Actifs d'impôt différés			1 407 185
Passifs d'impôts miniers différés			<u>(1 380 000)</u>
			27 185

La Société dispose des différences temporelles suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté :

	Fédéral	Québec	Droits miniers
Actifs d'exploration et d'évaluation	5 216 886	-	-
Pertes en capital	2 227 563	2 227 563	-
Provisions liées à la restauration de sites miniers	391 996	391 996	391 996
	<u>7 836 445</u>	<u>2 619 559</u>	<u>391 996</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

16- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS (suite)

<u>Actifs (passifs) d'impôts différés et impôt miniers différés</u>	<u>2018</u>	<u>Reconnu dans le résultat</u>	<u>2019</u>
Immobilisations corporelles	(2 930 526)	147 727	(2 782 799)
Pertes autres qu'en capital	1 373 110	(52 041)	1 321 069
Actifs de prospection et d'évaluation	1 557 416	2 232 679	3 790 095
Frais d'émission d'actions	-	28 820	28 820
Impôt minier différé	-	(1 680 000)	(1 680 000)
Total des actifs d'impôts différés et impôt miniers différés comptabilisés	-	677 185	677 185
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	-	154 900	-
Variation des impôts différés selon l'état des résultat	-	832 085	677 185
Actifs d'impôt différés			2 357 185
Passifs d'impôts miniers différés			(1 680 000)
			677 185

La société dispose des différences temporelles suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté :

	Fédéral	Québec	Droits miniers
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 830 270	256 978	-
Pertes en capital	2 227 563	2 227 563	-
Provisions liées à la restauration de sites miniers	252 344	252 344	252 344
	6 310 177	2 736 885	252 344

17 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants de la Société sont la haute direction soit le Chef de la direction ainsi que le Chef de la direction financière et les administrateurs.

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Salaires et charges sociales	135 562	101 596
Rémunération fondée sur des actions	-	32 000
Total de la rémunération	135 562	133 596

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

17 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Autres opérations entre parties liées

En plus des montants présentés à la note sur la rémunération des principaux dirigeants voici les transactions entre parties liées pour l'exercice se terminant au 30 juin 2020 et 2019 :

Opération avec une société contrôlée par le Chef de la direction et président de la Société

	2020	2019
	\$	\$
Honoraires de consultant comptabilisés aux postes suivants :		
-Actifs de prospection et d'évaluation	29 170	56 407
-Immobilisations corporelles	19 253	-
-Coût des ventes	261 858	273 470
-Charges d'administration	69 836	49 379
-Frais d'émission d'actions	6 081	-
Total des honoraires de consultant	<u>386 198</u>	<u>379 256</u>

	2020	2019
	\$	\$
Paielement d'une redevance (2 % NSR sur la propriété Elder)	<u>479 355</u>	<u>481 224</u>

	2020	2019
	\$	\$
Honoraires professionnels versés à la secrétaire corporative comptabilisés aux postes suivants :		
-Honoraires professionnels	10 475	16 266
-Relations aux investisseurs	-	9 582
-Frais d'émissions d'actions	11 356	8 526
Total honoraires professionnels secrétaire corporative	<u>21 831</u>	<u>34 374</u>

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

17 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Au 30 juin 2020, le montant dû aux parties liées s'élevait à 365 410 \$ (265 822 \$ au 30 juin 2019). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

18- RISQUE DÉCOULANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Société sont résumés, par catégories, à la note 3, **Instrument Financiers**. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques à partir du siège social, en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer que les flux de trésorerie à court et à moyen terme sont suffisants en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives et ne vend pas d'options. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous.

18.1 Analyse du risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie au contrat manque à l'une de ses obligations envers la Société. La Société est exposée au risque de crédit en raison de ses actifs financiers, notamment ses comptes clients et autres débiteurs.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est géré collectivement en fonction des politiques et procédures de gestion du risque de crédit de la Société.

La Société surveille continuellement la qualité du crédit de ses clients. Elle obtient et utilise des notations externes de crédit ou des rapports sur des clients lorsqu'ils sont disponibles. La Société a pour politique de traiter uniquement avec des contreparties solvables. Les modalités de paiement sont de 30 jours. Les modalités de paiement négociées avec les clients sont assujetties à un processus d'approbation interne qui tient compte de la cote de crédit. Une gestion permanente du risque de crédit est effectuée au moyen d'un examen régulier des analyses chronologiques de chaque client.

La Société applique le modèle simplifié d'IFRS 9 pour comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie de toutes les comptes clients étant donné que ces éléments ne comportent pas une composante financement importante.

Lors de l'évaluation des pertes de crédit attendues, les comptes clients ont été évaluées sur une base collective puisqu'elles partagent des caractéristiques de risque de crédit communes. Elles ont été regroupées en fonction du nombre de jours depuis lesquels elles sont en souffrance.

Les taux de pertes de crédit attendues sont fondés sur le profil de paiement lié aux ventes des 24 mois précédant le 30 juin 2020, ainsi que sur les taux historiques de pertes de crédit au cours de cette période.

Les comptes clients sont sorties du bilan, autrement dit décomptabilisées, lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement. Le défaut de paiement dans les 180 jours suivant la date de la facture et l'absence d'engagement auprès de la Société quant à un arrangement de paiement alternatif sont, entre autres, considérés comme des indicateurs qu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement.

En fonction de ce qui a été mentionné précédemment, il n'y a aucune perte de crédit attendues liées aux comptes clients au 30 juin 2020 et 2019 et aucune provision pour perte de valeur n'a été comptabilisée.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

18.2 Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Les créiteurs et charges à payer sont dus au cours du prochain exercice

19- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 30 juin 2020, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 31 663 357 \$ (30 774 157 \$ au 30 juin 2020). L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations relativement à ses opérations et son plan de prospection et d'évaluation et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses opérations, ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation des fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection et d'évaluation admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ces exigences réglementaires. Outre les financements accréditifs, la Société n'est assujettie à aucune exigence de capital imposée de l'externe.

20- INFORMATION SECTORIELLE

La Société opère une mine d'or au Québec ainsi que plusieurs propriétés de prospection et d'évaluation dans le même secteur. Ces sites en opération sont gérés séparément. La Société évalue la performance de chaque secteur en se basant sur le résultat avant impôts. Les méthodes comptables utilisées pour chaque secteur sont les mêmes que celles utilisées pour la préparation des états financiers.

Il n'y a pas eu de différence en 2020 par rapport aux états financiers annuels de 2019 dans la base sectorielle ou la base d'évaluation du résultat sectoriel.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

20- INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2020

Information sectorielle concernant l'état du résultat global

	Site minier en production \$	Prospection et développement \$	Corporatif \$	Total \$
Revenus	24 057 233	-	-	24 057 233
Coût d'exploitation minière	19 302 513	-	-	19 302 513
Aide gouvernementale	(711 295)			(711 295)
Redevances	455 286	-	-	455 286
Amortissement et épuisement	3 069 962	-	-	3 069 962
Coût des ventes	22 116 466	-	-	22 116 466
PROFIT BRUT	1 940 767	-	-	1 940 767
Charges	-	-	815 494	815 494
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	8 374	8 374
	-	-	823 868	823 868
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 940 767	-	(823 868)	1 116 899
REVENUS ET CHARGES FINANCIÈRES	6 714	49 152	(5 332)	50 534
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	1 934 053	(49 152)	(818 536)	1 066 365
Addition d'immobilisations corporelles	2 839 093	1 471 020	-	4 310 113
Addition aux frais de prospection et d'évaluation	-	856 991	-	856 991
Actif à court terme	7 236 196	15 627	157 366	7 409 189
Dépôt pour restauration	497 572	4 027 817	-	4 525 389
Immobilisations corporelles	14 762 027	7 935 807	-	22 697 834
Actifs de prospection et d'évaluation	-	9 769 525	-	9 769 525
Actifs d'impôts et impôts miniers différés	1 407 185	-	-	1 407 185
Total de l'actif	23 902 980	21 748 776	157 366	45 809 122

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

20- INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2019

Information sectorielle concernant l'état du résultat global

	Site minier en production	Prospection et développement	Corporatif	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	25 582 572	-	-	25 582 572
Coût d'exploitation minière	21 161 112	-	-	21 161 112
Redevances	490 870	-	-	490 870
Amortissement et épuisement	3 584 266	-	-	3 584 266
Coût des ventes	25 236 248	-	-	25 236 248
PROFIT BRUT	346 324	-	-	346 324
Charges	-	-	796 126	796 126
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	9 653	9 653
	-	-	805 779	805 779
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	346 324	-	(805 779)	(459 455)
REVENUS ET CHARGES FINANCIÈRES	9 943	47 269	(7 393)	49 819
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	336 381	(47 269)	(798 386)	(509 274)
Addition d'immobilisations corporelles	2 494 512	1 290 698	-	3 785 210
Addition aux frais de prospection et d'évaluation	-	971 335	-	971 335
Actif à court terme	6 781 106	15 627	146 895	6 943 628
Dépôt pour restauration	497 572	4 027 817	-	4 525 389
Immobilisations corporelles	14 926 525	4 511 136	-	19 437 661
Actifs de prospection et d'évaluation	-	8 912 534	-	8 912 534
Actifs d'impôts et impôts miniers différés	2 357 185	-	-	2 357 185
Total de l'actif	24 562 388	17 467 114	146 895	42 176 397